

Chef du service Moyens Généraux (h/f)

Offre n° 0050230501050797

Publiée le 26/05/2023



Synthèse de l'offre

Employeur : VILLE DE BREHAL

20 rue du Général de Gaulle - BP 4
50290 BREHAL

Site web de l'employeur : <http://www.ville-brehal.fr>

Lieu de travail : BREHAL

Poste à pourvoir le : 01/09/2023

Date limite de candidature : 31/07/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative > Affaires administratives

Grade(s) recherché(s) : Rédacteur principal de 2ème classe

Rédacteur principal de 1ère classe

Rédacteur

Métier(s) : [Responsable des affaires générales](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Management : Oui

Descriptif de l'emploi :

Le ou la Chef(fe) du service Moyens Généraux, participe au collectif de direction générale et représente son secteur : Ressources humaines, Finances, Marchés publics, Assurances et Service Population (accueil, CNI, état civil, archives) au sein de la collectivité.

Missions / conditions d'exercice :

- Mettre en œuvre les orientations budgétaires : Assister et conseiller les élus sur les questions budgétaires en lien avec la DGS.
Analyser, proposer et évaluer les différentes procédures et actions administratives dans le domaine des finances (comptabilité analytique...).
- Assurer une veille réglementaire et technique.
Réaliser des études financières et élaborer des stratégies financières et prospectives pluriannuelles.
Assurer la planification pluriannuelle des investissements et du budget.
- Gérer les moyens financiers de la collectivité : Préparer, élaborer le budget (débat d'orientation budgétaire, compte administratif et budgets annexes) et en assurer le suivi (tableaux de bord de suivi budgétaire...).
- Analyser l'ensemble des données financières et élaborer des prévisions budgétaires (planning de financement et d'investissement, anticiper l'évolution de la situation financière, volume des emprunts, autofinancement...).
- Piloter la gestion de la dette.
Gérer les achats publics (marchés publics), les divers contrats de la collectivité (assurances...).
- Veiller à l'équilibre budgétaire et développer et/ou mettre en place des outils d'ajustement et de régulation, proposer des indicateurs pertinents.
Elaborer les dossiers de demandes de subventions et de financements et assurer le suivi (suivi des versements...).
- Assister et conseiller les différents services de la collectivité en matière de finances et conduite de marchés publics
Assurer le suivi des crédits et les différents indicateurs de son service.
Piloter les relations avec la Trésorerie.
- Organiser et coordonner le service des finances : Encadrer, coordonner et contrôler le travail des agents (vérification des mandats et des titres, paies...).
- Planifier les activités en fonction des contraintes de service. Rendre compte de l'activité du service.
- Organiser et coordonner le service des ressources humaines
Mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines. Assurer la gestion administrative et statutaire du personnel.
Informer et apporter des conseils dans les domaines des Ressources Humaines.
Entretenir les relations et négocier avec les partenaires sociaux.
Encadrer, coordonner et contrôler le travail de l'agent du service
Garantir la mise en œuvre de la paie.
Pilotage et optimisation des RH
Elaborer et mettre en œuvre la politique de formation de la collectivité et de la promotion sociale des agents : plan de formation, mobilité interne, protection sociale complémentaire... Participer aux recrutements de la collectivité
- Organiser et coordonner le service à la population :
Participe à la définition et met en œuvre les orientations stratégiques en matière de population.
Participe à la définition des orientations stratégiques en matière d'offre de service.
Optimise et développe les activités du service population de la collectivité.

Profils recherchés :

- Compétences techniques : Maîtriser le fonctionnement, l'organisation et l'environnement de la collectivité et, notamment, ses processus décisionnels.
- Maîtriser les principes de la gestion budgétaire, le suivi des dépenses publiques et le contrôle de gestion.
- Maîtrise des différentes nomenclatures comptables des collectivités (M57, M14...).

Connaître les techniques d'analyse financière
Maîtriser la réglementation des marchés publics
Connaître la méthodologie de conduite de projet et d'évaluation des politiques publiques
Connaître les règles de gestion de régies
Maîtriser les normes, les techniques et la réglementation administrative, juridique et financière dans ses domaines de technicité
Maîtriser / connaître la réglementation du statut de la fonction publique territoriale.
Maîtriser / connaître la paie.
Maîtriser / connaître les techniques d'entretien de recrutement
Maîtriser / connaître les dispositifs de formation dans la Fonction Publique Territoriale
Connaître l'utilisation des outils informatique et bureautique et les règles de rédaction administrative.
Savoir organiser son temps et travailler en équipe.

Contact

Contact : 0233616124

Informations complémentaires :

Pour toutes informations complémentaires , envoyer un mail à Mme Cécile CHEVALLIER dgs@ville-brehal.fr

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o050230501050797-chef-service-moyens-generaux-h-f>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.